

Reconfinement : adaptation des services de la CCST

Suite aux dernières mesures gouvernementales prises dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de COVID 19, la Communauté de communes du Sud Territoire adapte ses services à la population.

Accueils physiques sur rendez-vous

A compter du lundi 02 novembre, les accueils physiques sur les différents sites de la Communauté de communes (siège à Delle, services techniques à Grandvillars, antenne de l'École de musique à Beaucourt) se feront uniquement sur rendez-vous, aux horaires habituels.

Les accueils téléphoniques sont maintenus également aux horaires habituels.

Pour mémoire :

Siège de la Communauté de communes

8, Place Raymond Forni - BP 106 - 90101 DELLE CEDEX

03 84 56 26 07

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 | 14h00 - 17h00

Le vendredi : 8h30 - 12h00 | 14h00 - 16h30

Services techniques

6, rue Juvénal Viellard - Site des Forges - BP 107 - 90600 GRANDVILLARS

03 84 23 50 81

Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Le vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 16h30

Fonctionnement des services à la population à compter du lundi 02 novembre 2020 :

ORDURES MÉNAGÈRES



- Le ramassage des ordures ménagères se poursuit normalement selon le calendrier habituel. Merci à toutes et à tous de respecter les consignes de tri afin de faciliter le travail des agents.
- Les deux déchetteries de Fêche-l'Église et de Florimont sont fermées au public jusqu'à nouvel ordre :
 - La déchetterie de Fêche-l'Église reste ouverte uniquement aux professionnels sur RDV (03 84 36 32 86).
 - La déchetterie de Florimont est complètement fermée jusqu'à nouvel ordre.
- La livraison des bacs est maintenue jusqu'à nouvel ordre.
- Seules les demandes par téléphone (03 84 23 50 81) ou par mail à ccst90@cc-sud-territoire.fr pourront être traitées. Les différents formulaires relatifs aux Ordures ménagères sont téléchargeables sur le site internet : <https://www.cc-sud-territoire.fr/vie-locale/ordures-menageres.htm>.

URBANISME



Seules les demandes sur RDV, par téléphone (03 84 23 50 81) ou par mail à ccst90@cc-sud-territoire.fr pourront être traitées. Les différents formulaires relatifs à l'urbanisme sont téléchargeables sur le site internet : <https://www.cc-sud-territoire.fr/vie-locale/urbanisme.htm>.

SERVICES TECHNIQUES (EAU, ASSAINISSEMENT...)



Seules les demandes sur RDV, par téléphone (03 84 23 50 81) ou par mail à ccst90@cc-sud-territoire.fr pourront être traitées. Deux numéros d'astreinte dédiés aux urgences eau et assainissement sont également joignables : urgences eau potable (06 84 88 05 42) et urgences assainissement (06 07 11 19 16). Les différents formulaires relatifs à l'eau et à l'assainissement sont téléchargeables sur le site internet : <https://www.cc-sud-territoire.fr/>.



POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Le service continue à assurer ses missions de prévention et de protection des populations, en lien avec les différentes forces de l'ordre. La Police Municipale Intercommunale sera notamment mobilisée et patrouillera, comme à chaque retour de vacances, aux abords des différentes écoles du Sud Territoire. Compte tenu du contexte actuel, une surveillance accrue des lieux de culte sera également effectuée.



ECOLE DE MUSIQUE

L'école met en suspens toutes ses activités. Les élèves recevront des consignes des professeurs pour permettre la continuité pédagogique.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

Les permanences du jeudi matin sans rendez-vous (1^{er} et 3^{ème} jeudi du mois) sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.



Les permanences avec RDV (2^{ème} et 4^{ème} jeudi du mois de 10h30 à 12h30) et les visites chez les particuliers sont maintenues.

La chargée d'opération d'URBAM Conseil, Mme Catherine SIMON, est par ailleurs joignable du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 :

Tél : 06 70 16 15 04

Mail : territoiredebelfort@urbam.fr



Le CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL à Delle est fermé au public à compter du vendredi 30 octobre jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des activités à destination du grand public est suspendu.

Seul l'accueil des écoles pour l'enseignement de la natation sur les temps scolaires est maintenu.

De manière générale, il est demandé aux usagers de bien vouloir limiter leurs demandes d'information et leurs démarches au strict nécessaire.

Information régulière aux habitants

Afin de tenir informé(e)s ses habitant(e)s sur l'évolution de la situation sur son territoire, la Communauté de communes communiquera régulièrement sur sa page Facebook et son site internet.

Les services de la CCST mettent tout en œuvre pour assurer la continuité des services à la population, limiter la gêne pour les habitants et respecter les mesures gouvernementales.

Le Président de la Communauté de communes, M. Christian RAYOT, et les élus communautaires, remercient toutes les habitantes et tous les habitants du « Sud » pour leur compréhension dans ce contexte difficile.

Ils appellent à la fois à l'esprit de solidarité, au courage et au civisme de toutes et de tous pour faire face à cette épidémie notamment en respectant les consignes nationales.

CONTACT

Maryse CAPTON, Directrice générale des services de la CCST
03 84 56 26 07 – maryse.capton@cc-sud-territoire.com

www.cc-sud-territoire.fr